

# Les dispositifs de lutte contre les violences intrafamiliales



## Violences sexistes et sexuelles

Avec les mesures de confinement relatives à la pandémie de Coronavirus, et donc la limitation des sorties et le repli forcé chez soi, les violences conjugales ont subi une forte augmentation en mars 2020.

Les formes de violences au sein du couple sont multiples et peuvent se cumuler : verbales, physiques, psychologiques, économiques, administratives, sexuelles, matérielles et cyber-violences. Les conséquences pour la victime et les enfants peuvent être multiples et désastreuses : peur, état de tension, stress post-traumatique, atteintes physiques...

Si la situation sanitaire rend donc plus complexe la dénonciation des violences et la mise à l'abri des victimes, il est important de savoir que le gouvernement encourage les médecins hospitaliers et de ville à répondre favorablement aux demandes de certificat médical initial (déterminant pour permettre d'engager des démarches judiciaires), et qu'un nouveau dispositif d'urgence a été mis en place pour faire face à cette situation.

Victimes ou témoins de violences conjugales, vous avez la possibilité d'agir.

## Nouveau dispositif d'urgence

Pour apporter une aide d'urgence aux victimes, un dispositif est déployé et mis en place avec les pharmacies via l'ordre national des pharmaciens, qui permet aux femmes subissant des violences de les dénoncer lorsqu'elles se rendent à la pharmacie, de sorte qu'une intervention de la police ou de la gendarmerie soit déclenchée en urgence.

## Numéros d'urgence

### **3919**

Numéro d'écoute national anonyme et gratuit destiné aux femmes victimes de violence, à leur entourage et aux professionnels concernés.

7j/7 du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 18h.

### **114**

Les victimes de violences conjugales, et plus largement intrafamiliales, peuvent depuis ce mercredi 1er avril alerter police, gendarmerie, SAMU et pompiers par SMS, en envoyant un message au 114. Ce nouveau dispositif vise à faire face à l'augmentation des violences conjugales depuis le début du

confinement, le 17 mars dernier. Le 114 est à l'origine un numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes. Il est donc élargi à toutes les victimes de violences qui ne peuvent pas sortir de chez elles, ni faire de bruit.

24H/24, 7J/7

## **116 006**

Numéro gratuit d'aide aux victimes  
7j/7 de 9h à 22h

## **0800 0811 11**

Numéro vert d'écoute et d'information Sexualité-Contraception-IVG

**115** : Urgences sociales (mise à l'abri)

**17** : Police

**15** : Samu

**18** : Sapeurs-pompiers

### **Sur internet :**

#### **signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr**

Ce portail assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.

#### **stop-violences-femmes.gouv.fr/les-violences-conjugales.html**

Site ressources du secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre la discrimination.

### **Organismes dans le Val d'Oise :**

#### **cidff95.fr**

CIDFF 95 - Accompagnement juridique, psychologique et social des victimes, gratuit et confidentiel

Point d'informations éphémère à destination des femmes victimes de violences : Centre commercial d'Aéroville à Roissy-en-France juste à côté d'Auchan (du lundi au vendredi de 12h à 17h)

Siège : Immeuble ordinal, rue des Chauffours, 95000 Cergy

Permanence téléphonique : [01 30 32 72 29](tel:0130327229)

Courriel : [contact@cidff95.fr](mailto:contact@cidff95.fr)

#### **ducotedesfemmes.asso.fr**

Du côté des femmes - Accueil et accompagnement spécialisés des femmes victimes de violences, met en place avec l'union régionale solidarité femmes en Ile-de-France, la fondation des femmes et la FNSF un dispositif d'écoute, mais aussi d'accueil et d'hébergement pour les femmes devant fuir les violences avec leurs enfants joignable au [01 84 244 234](tel:0184244234) ou à [mesmariecurie@ducotedesfemmes.asso.fr](mailto:mesmariecurie@ducotedesfemmes.asso.fr)

21 avenue des Genottes, 95000 Cergy

Tel : [01 30 73 51 52](tel:0130735152)

Courriel : [cfemmes@ducotedesfemmes.asso.fr](mailto:cfemmes@ducotedesfemmes.asso.fr)

#### **avocat-95.fr**

Ordre des avocats du Val-d'Oise

### **Enfance en danger**

Depuis le 2 avril 2020, vous pouvez contacter les professionnels du **119** en passant par un formulaire dédié aux situations d'enfant en danger ou en risque de l'être via le bouton « Besoin d'aide ? » en page d'accueil du site <https://www.allo119.gouv.fr/>

Tu es un enfant, un adolescent et tu penses être victime de violences ou que l'un de tes camarades est en danger, tu peux appeler le 119 à tout moment (ton appel sera prioritaire), mais tu peux également nous écrire en utilisant le formulaire "besoin d'aide"

**Pour toute situation urgente, il convient de contacter les services de première urgence : la police, la gendarmerie (17 ou 112), les pompiers (18 ou 112), le Samu (15).**

## DISPOSITIF MARIE CURIE #TOUTESSOLIDAIRES

MISE EN SÉCURITÉ DES FEMMES  
VICTIMES DE VIOLENCES EN  
PÉRIODE DE CONFINEMENT



### POURQUOI ?

Depuis le début du confinement, les forces de l'ordre ont enregistré une augmentation significative des sollicitations à propos de situations de violences dans le couple : +36% à Paris, et 32% en zone gendarme.

Pour répondre à cette situation d'urgence, la Fondation des Femmes, la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF), l'Union Régionale Solidarité Femmes IDF (URSF IDF) et le bailleur Gecina se mobilisent sur la mise en place d'un dispositif d'hébergement exceptionnel à destination des femmes et des enfants victimes de violences.

Ce dispositif sera effectif du 1er avril au 31 juillet 2020.

### COMMENT ?

La FNSF, créatrice et gestionnaire de la plateforme d'écoute 3919 - Violences Femmes Infos, les associations du réseau URSF IDF, expertes dans l'accompagnement et l'hébergement des femmes et enfants victimes de violences, ainsi que leurs partenaires orienteront les femmes en danger vers ce dispositif, coordonné par l'URSF IDF.

L'URSF IDF rentrera alors en contact avec la femme concernée, s'occupera de sa mise en sécurité ainsi que celle de ses enfants grâce au soutien de l'entreprise de VTC "Femme au volant", au sein d'une résidence mise à disposition par Gecina.

La résidence est sécurisée jour et nuit et est accessible aux personnes en situation de handicap.

### COMMENT ?

Une fois l'arrivée de la femme et de ses enfants dans les lieux, l'équipe de professionnelles de l'URSF IDF mettra à disposition un kit "premier accueil" couvrant les besoins primaires, et s'assurera de la mise en place d'un suivi spécialisé (prise en charge sociale, juridique, psychologique, etc.).

En fonction des demandes de la femme accueillie, les différentes expertises du réseau seront mobilisées.

A la fin de la période de confinement, les associations reprendront le suivi de la femme et travailleront, en lien avec leurs partenaires et la FNSF, à trouver de nouvelles solutions d'hébergement.

## Contact

3919 : le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence, mais aussi pour les témoins ou voisins, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi. En dehors de ces horaires, contacter Police secours au 17

114 : Vous pouvez envoyer un SMS à ce numéro en cas de violences intrafamiliales (femmes et enfants)

119 : Si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant

## Documents

[Comment agir ?](#)

## Liens utiles

[Confinement et nouveau dispositif d'alerte dans les pharmacies](#)

[Confinement et aggravation des violences conjugales](#)

[Connaitre vos droits](#)

[Du Côté Des Femmes](#)

[Echange en direct avec les forces de l'ordre \(24h/24\)](#)

[Enfance en danger](#)

[Toute l'information sur ivg.gouv.fr](http://ivg.gouv.fr)